

## Information sur l'audition

Objet de l'audition : Circulaire FINMA 2016/xx « Gouvernance d'entreprise - banques »

> Circulaire FINMA 2008/21 « Risques opérationels - banques » Circulaire FINMA 2010/01 « Systèmes de rémunération »

Projets de circulaires et rapport explicatif

Invitation à prendre

position:

Les intéressés sont invités à prendre position sur les projets de circulaire

ainsi que sur les modifications des circulaires existantes.

13 avril 2016 Délai de réponse :

Dépôt de la prise

de position :

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA

M. Peter Rütschi Laupenstrasse 27 CH-3003 Berne

ou

peter.ruetschi@finma.ch

Forme de la prise

de position:

Merci de transmettre en tout cas une version électronique (courriel ou sup-

port de données électronique) de la prise de position.

Publication de la

prise de position :

A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les

auteurs des prises de position consentent à leur publication.

ou

Questions complé-

mentaires:

M. Peter Rütschi

Tél. +41 (0)31 327 92 18 peter.ruetschi@finma.ch

M. Yves Obrist

Tél. +41 (0)31 327 96 69

yves.obrist@finma.ch

Contact médias : M. Vinzenz Mathys

> Tél. +41 (0)31 327 19 77 vinzenz.mathys@finma.ch